



Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly  $n^{\circ}$  100 – octobre 2012





Le Lien a 40 ans.

Dans son édito de janvier 1972, le Docteur Charles PRESGURVIC, Maire de Donnemarie-Dontilly, saluait sa première parution par ces quelques mots :

Le premier bulletin municipal de Donnemarie-Dontilly paraît aujourd'hui. Il s'appelle « Le Lien ». Pourquoi ? Parce que nous souhaitons que s'établissent entre vous, la population, et nous, vos représentants, une sorte de chaîne d'amitié... Nous vous y dirons nos projets, nos espoirs, nos réalisations. Vous nous y apporterez vos conseils, vos suggestions, vos critiques constructives...

A ce jour, ces quelques lignes restent et demeurent le ciment de notre action municipale : des projets, des espoirs, des réalisations, auxquels vous apportez vos conseils, vos suggestions, vos critiques constructives...

#### **DES PROJETS**

Dans quelques semaines, ce 29 novembre, le Conseil Général, représenté par son 1<sup>er</sup> Vice-Président, Bertrand Caparroy, signera avec notre commune un contrat qui permettra d'apporter quelques 450 000 euros de subventions pour la réhabilitation de la cantine de l'école élémentaire de l'Auxence et l'aménagement des places des jeux et du marché.

C'est l'aboutissement de quelques 2 années de travail et le début de plusieurs mois de concertation avec la population. D'ores et déjà, le calendrier des divers aménagements a été arrêté:

- Restauration scolaire en 2012-2013,
- Place du marché en 2013-2014,
- Place des jeux en 2014-2015.

Améliorer le sort fait à nos 600 collégiens, passe par la construction de nouveaux vestiaires et la réhabilitation des installations actuelles, vétustes et peu fonctionnelles.

Un projet conduit par notre communauté de communes en étroite concertation avec notre commune.

#### **DES REALISATIONS**

Nous arrivons au terme des travaux d'interconnexion en eau potable, débutés en janvier 2011, conduits durant 2 ans pour la phase étude, 1 an pour la partie travaux. Ce sont près de 7 communes et 5 000 habitants qui vont pouvoir enfin se dégager des contraintes du rationnement et de l'angoisse de se réveiller un beau matin sans eau au robinet. C'est aussi, un surcoût de près de 1euro/m³ qu'il nous faudra assumer. C'est le prix à payer pour notre santé et celle de nos enfants.

#### **DES ESPOIRS**

Dernièrement, notre conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la **fusion** entre les communautés de communes du Montois et celle de la Bassée.

Ce rapprochement, amorcé depuis plusieurs années, permettra au 1er janvier 2013 d'assurer des compétences communes dans domaines aussi vastes aue développement économique, touristique, les transports et l'emploi, l'accès aux soins, les pour services petite enfance, la l'accompagnement auprès des écoles et des collèges, ...

Je forme le vœu que cette **fusion** accompagne notre commune dans son développement et lui permette d'augmenter et d'améliorer ses services tout en maîtrisant les coûts. Faire mieux avec moins, pour le bénéfice du plus grand nombre.

Pour conclure mon propos, je reprendrai les mots du Docteur PRESGURVIC au terme de son propos inaugural :

La tâche difficile s'il en est (...) dépassera la durée de notre mandat, entraînera certes des sacrifices financiers mais transformera notre petite cité en une bourgade moderne et attirante... Tout cela ne sera possible qu'avec l'aide et la compréhension de tous... C'est ce que nous vous demandons...

Serge Rossière-Rollin, Maire de Donnemarie-Dontilly, Vice Président de la Communauté de Communes du Montois

#### Conseil Municipal du 31 mai

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire laisse la parole aux personnes présentes dans la salle.

Il est question du cinéma de Mons. Le passage incontournable du numérique à la rentrée de septembre, avec une répercussion financière importante de l'ordre de 100 000 €, ne pourra pas être assuré par le seul apport existant de la vente des billets, malgré un subventionnement de près de 80 000 €.

Les élus sont interrogés sur l'utilité du cinéma dans le canton, sa pérennité, que compte faire la commune ? Le canton ? Les achats de places pour les enfants des écoles, les quelques subventions communales n'y suffiront pas.

Monsieur le Maire, avec le soutien de son conseil, pense qu'il faudrait se tourner vers la Communauté de Communes du Montois, voire des deux communautés avec celle de la Bassée, puisqu'il est fortement question de fusion. Cette question pourra être débattue lors du prochain comité syndical et recevra tout l'appui des délégués de la commune de Donnemarie-Dontilly.

Le second point abordé est celui de l'ouverture provisoire au public de l'église de Dontilly durant les journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre prochains en prenant l'attache du SDIS afin de prévoir un cheminement dans l'église pour les visiteurs.

Monsieur le Maire précise qu'un point à l'ordre du jour du conseil municipal concernant la bibliothèque sera reporté à une prochaine séance, Madame ROUX, agent du patrimoine, étant souffrante.

#### INDEMNITE D'ASTREINTE

Le Conseil Municipal a décidé :

La mise en place de périodes d'astreinte les week-ends dans les cas suivants :

 Evènements climatiques (neige, verglas, inondation, tempête, grands vents, etc). 2) Manifestations particulières (fête locale, concert, etc).

Sont concernés les emplois du service technique « Ateliers ».

#### SUBVENTION FENETRE SUR L'ART

Monsieur le Maire expose qu'il avait été promis une subvention de 1 000 € à l'Association à partir de 2010 compte tenu de l'essor et des ambitions culturelles de l'Association « Fenêtre sur l'art »,

Considérant que la subvention votée en 2010 était de 400 €, le Conseil Municipal alloue à l'Association « Fenêtre sur l'Art » la somme de **600** € venant en complément de la subvention 2010.

#### PARTICIPATION CONCERT BAROQUE

Le Conseil Municipal fixe le tarif à :

- ▶ 10 € pour les adultes
- ▶ 5 € pour les étudiants et les moins de 18 ans
- gratuit pour les enfants de moins de 12 ans Et dit que ces tarifs seront reconduits d'année en année pour tous les concerts baroques jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération portant modification.



#### PARTICIPATION VTT

Considérant que la participation est restée inchangée depuis de très nombreuses années,

Le Conseil Municipal porte les tarifs de la participation VTT pour les participants et les organisateurs à partir de 2012 à :

- 6 € pour les + de 12 ans
- ▶ **4** € pour les 5 à 12 ans
- gratuit pour les moins de 5 ans.

Et dit que ces tarifs seront reconduits d'année en année jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération portant modification.

#### **DIVERS**

Le tableau de la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives est complété.

Des travaux de rénovation vont être entrepris de juin à décembre 2012 à la résidence Saint-Augustin par 3 Moulins Habitat. Ces travaux comprendront des isolations intérieures et extérieures, couverture et zinguerie, plomberie-chauffage avec notamment des créations de VMC.

## Conseil Municipal du 28 juin

#### GARANTIE PRET POUR LA MAISON DE RETRAITE

Le Conseil Municipal accepte que la commune garantisse à la maison de retraite « le Clos Fleuri », 12 rue du Parc à Donnemarie-Dontilly, un prêt de 561 850.00 € destiné à la réhabilitation de l'établissement, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur une durée de 15 ans au taux fixe de 2,87 %,



#### RAPPORTS ANNUELS DE LA LYONNAISE DES EAUX POUR LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur GRISETTO, Adjoint aux services eau et assainissement, présente au Conseil Municipal les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement proposés par la Lyonnaise des Eaux, Société Fermière, pour l'année 2011.

Il précise qu'en ce qui concerne le rapport annuel du service d'eau potable des compléments d'informations sont à apporter par le Fermier sur le compte annuel de résultat d'exploitation où les travaux des branchements plomb effectués dans la commune n'apparaissent pas.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2011,
- Sursoit à l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service des eaux pour l'année 2011 en attente des modifications.

#### **MEDAILLES DE LA COMMUNE**

Madame BAILLIN propose que la commune fasse confectionner de nouvelles médailles avec le blason de la commune, mais plus petites et moins onéreuses que les précédentes, pour une mise en vente auprès du public.

Elle précise que dans le cadre des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2012, ces médailles pourront commencer à être mises à la disposition du public, sur le lieu des manifestations Butte Saint-Pierre.

Ce projet, ayant été soumis précédemment en équipe municipale, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'adopter.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la confection puis la vente de médailles au blason de la commune au prix de 5 €. La régie animations communales encaissera la vente de ces médailles.

#### VENTE DE MEDAILLES LORS DES JOURNEES DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire souhaiterait, que durant ces deux journées, les nouvelles médailles de la commune soient vendues au profit de l'Association ACREDEPO, dont le but est un projet de remise en état de l'église de Dontilly.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au reversement de la somme provenant de la vente de médailles lors des journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre prochains à l'Association ACREDEPO. Ces sommes encaissées sur la régie animations communales seront versées sous forme d'une subvention au compte d'ACREDEPO avec certificat administratif à l'appui.

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Vu les travaux de mise en place des fourreaux effectués en même temps que la création de trottoirs Avenue du Ralloy,

Vu le devis présenté par l'entreprise DUBOST RESEAUX T.P. pour l'extension de l'éclairage public Avenue du Ralloy,

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux pour un montant de 10 169.00 € HT et sollicite le Syndicat d'Electrification pour obtenir la subvention correspondante.

#### **DIVERS**

#### Plan de circulation :

Monsieur le Maire précise que la commission avance sur ce dossier : points noirs, sens uniques, difficultés de stationnement... remèdes apportés.

Lorsque le dossier sera plus affiné, la gendarmerie sera associée à la démarche de la commune ainsi que Monsieur CAMPESTRINI, moniteur auto-école.

#### ALSH:

Monsieur le Maire annonce la fermeture du centre de loisirs du 6 au 24 août 2012 en raison du faible nombre d'inscriptions durant cette période.

## Conseil Municipal du 13 septembre

AVIS SUR PROJET DE PERIMETRE D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES ISSUE DE LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE LA BASSEE ET DU MONTOIS

Après exposé de Monsieur le Maire et intervention de Madame BAILLIN qui souhaiterait que la dénomination de la future Communauté de Communes soit l'occasion de repenser à l'identité de territoire et de créer une dynamique.

Le Conseil, Municipal, considérant que le projet de fusion a pour objet de créer une entité territoriale pertinente, **DECIDE** à l'unanimité:

✓ D'approuver le périmètre de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes de « La Bassée » et du « Montois » et comprenant les communes suivantes :

#### Communauté de Communes de la Bassée

Baby Balloy

Bazoches-lès-Bray Bray-sur-Seine

Chalmaison Everly Fontaine-Fourches Gouaix

Gravon Grisy-sur-Seine

Hermé Jaulnes

La Tombe

Montigny-le-Guesdier

Mouy-sur-Seine

Passy-sur-Seine

Villenauxe-la-Petite

Les Ormes-sur-Voulzie

Mousseaux-lès-Bray

Noyen-sur-Seine

Saint-Sauveur-lès-Bray

Villiers-sur-Seine

Villuis

#### Communauté de Communes du Montois

Cessoy-en-Montois
Coutençon
Egligny
Châtenay-sur-Seine
Donnemarie-Dontilly
Gurcy-le-Châtel

Jutigny Lizines Luisetaines Meigneux

Mons-en-Montois Montigny-Lencoup

Paroy Savins

Sigy Sognolles-en-Montois Thénisy Villeneuve-les-Bordes

Vimpelles

- ✓ De dénommer la communauté de communes issue de la fusion « Communauté de Communes Bassée-Montois »
- ✓ D'adopter les points suivants :
- o La communauté de communes est créée pour une durée illimitée
- La date d'effet de la fusion est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2014

La désignation du siège de la communauté de communes fera l'objet d'une nouvelle délibération après concertation entre les communes incluses dans le périmètre.

## PERSONNEL COMMUNAL AUGMENTATION HORAIRES

Considérant que deux Adjoints Technique de 2<sup>ème</sup> classe effectuent systématiquement, chaque semaine, des heures supplémentaires pour la préparation de l'A.L.S.H.,

Le Conseil Municipal décide la modification d'horaires hebdomadaires pour ces agents :

- ▶ de 25 heures à 26 heures / semaine
- ▶ de 30 heures à 31 heures / semaine

#### **DECISION MODIFICATION N° 1 – SERVICE ASSAINISSEMENT**

Vu les remarques formulées par l'autorité de tutelle en date du 11 juin 2012 sur le budget primitif 2012 du service assainissement,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les dépenses et recettes du service assainissement, à savoir :

Désignation	Dépenses	Recettes
	Augmentation	Augmentation
	De crédits	De crédits
D – 2315 Installations Matériel et outillages techniques	248 374.00 €	
Total D 23 – Immobilisations	248 374.00 €	
R - 13111 Sub. Agence de l'Eau		101 598.24 €
R - 1312 Sub. Région		54 969.92 €
R – 1313 Sub. Département		36 985.64 €
Total R 13 – Subv. Invest.		193 553.80 €
R 2762 – Créances sur transfert droits à déduction TVA		54 820.20 €
Total R 27 – Autres immobilisations financières		54 820.20 €
TOTAL	248 374.00 €	248 374.00 €

#### PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITE ECOLE DE L'AUXENCE

Le Conseil Municipal décide de prendre en compte les frais de fonctionnement d'après les éléments suivants :

- le nombre d'élèves scolarisés pour l'année scolaire 2011-2012 est de 228 élèves ;
- le coût pour l'année scolaire 2011-2012 est de :

166 879.73 € - 23 295.10 € = 629.76 € 228 élèves

#### PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITE - ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal décide de prendre en compte les frais de fonctionnement d'après les éléments suivants :

- le nombre d'élèves scolarisés pour l'année scolaire 2011-2012 est de 126 élèves ;
- le coût pour l'année scolaire 2011-2012 est de :

<u>134 659.85 € - 26 099.62 €</u> = 861.59 € 126 élèves

#### TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES

Monsieur le Maire précisant que le comptable n'a pas pu recouvrer un titre émis en 2008 d'une somme de 10.56 € compte tenu que la somme est inférieure au seuil de poursuite, le Conseil Municipal décide la mise en non-valeur de cette somme.

#### MODIFICATION DES RESTES A REALISER DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu les remarques formulées par l'autorité de tutelle en date du 11 juin 2012 sur l'état des restes à réaliser du service assainissement,

Le Conseil Municipal a modifié les restes à réaliser 2011 en portant une somme de 292 195.97 € en dépenses et aucune somme en recettes.

#### CONVENTION DE GESTION ASSURANCE-GROUPE

Le Conseil municipal décide de recourir au service assurance groupe, constitué auprès du Centre de Gestion de la F.P.T. de Seine-et-Marne, pour les actions s'inscrivant dans la gestion et le suivi du marché d'assurance statutaire du personnel souscrit auprès du groupement conjoint SOFCAP/CNP Assurances.

Ce marché d'assurance, conclu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une durée de 4 ans, garantit les risques financiers encourus par la collectivité en vertu de ses obligations statutaires à l'égard de son personnel en cas d'incapacité et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service, de maternité, d'invalidité et de décès.

#### ADHESION 2012 ANNUELLE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Le Conseil Municipal est favorable à l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement,

La convention 2012 a pour objectif de définir les modalités de financement et de gestion du Fonds de Solidarité (FSL), pour permettre aux familles relevant du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Démunies d'accéder à un logement, de s'y maintenir et/ou de bénéficier de mesures d'accompagnement social lié au logement. La commune s'engagerait à contribuer au FSL à raison de **3 Euros** par logement social.

## CONVENTION MANIFESTATION « A TOUT DOC »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a signé la convention, relative à l'organisation de la manifestation « à tout doc » qui se déroulera le vendredi 16 novembre à la bibliothèque Aimé Césaire.

Le Département organise avec des professionnels documentaristes une projection-débat ouverte au public et finance cette manifestation culturelle. La commune met à disposition les locaux de la Bibliothèque prend charge l'accueil des documentaristes (collation et transport éventuel).

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COLLEGE

Le Conseil Municipal alloue au Collège du Montois une subvention exceptionnelle de 200 euros.

Cette demande fait suite à un projet de classe de 6<sup>ème</sup> à savoir :

- ⇒ en relation avec les SVT : la flore et le rôle de pollinisation des plantes,
- ⇒ en relation avec les mathématiques : le dessin des implantations des massifs
- ⇒ en relation avec la Coopérative : la vente de plants.

Le collège participerait à hauteur de 200 € et la subvention communale servirait à l'achat de plants et fleurs au printemps.



#### **FETE DE LA MUSIQUE**

C'est maintenant une tradition à Donnemarie-Dontilly, chaque fête de la musique, nous avons rendez-vous avec la Chorale du Montois.

Cette année, c'est une ambiance médiévale qui a été présentée alternant des chants du Moyen-Age et des scénettes théâtrales jouées par la troupe bien connue de Provins « la compagnie du Dragon et de la lézarde ».

La participation du public présent fut formidable et cette soirée se termina autour d'un petit buffet organisé par la Chorale ellemême.

Merci à tous les participants pour cette bonne soirée.

P. GIRAULT







#### VTT

Ce rendez-vous incontournable des manifestations de Donnemarie-Dontilly s'est déroulé sous un beau soleil du mois de juin. Cette année, pour les VTTistes, nous avions remis au goût du jour un parcours qui avait été présenté dans les premières années de cette manifestation et également, c'est une première cette année, une randonnée pédestre pour nos amis marcheurs.

Ce n'est pas moins d'une centaine de personnes qui s'élancèrent sur les chemins environnant la commune. Une ou deux heures plus tard, les VTTistes, marcheurs et leur famille ainsi que les bénévoles se sont retrouvés autour du méchoui traditionnel organisé comme chaque année par Joseph et son équipe.

Pour clôturer cette merveilleuse journée, chacun a pu repartir avec un cadeau aux couleurs de la commune.

P. GIRAULT



#### **CURAGE DU RU IMPASSE LAVAL**

A la demande de la municipalité, la Lyonnaise des Eaux a procédé au curage du ru qui était pratiquement obstrué par des dépôts de boue sur le désableur, c'est-à-dire la partie entre la grille près du pont et celle en aval. Les employés municipaux ont débroussaillé et curé plus en aval. Actuellement, les riverains dégagent également la bordure de leur propriété qui donne sur le ru.

Opération ville propre bienvenue.

ure

D. VO VAN

#### FETE COMMUNALE/BROCANTE

Maintenant, tout le monde y est habitué, la fête Communale de Donnemarie-Dontilly est jumelée avec la Brocante organisée par le foyer rural et cette année, le beau temps qui était au rendez-vous, permit à ces deux manifestations d'être une réussite totale.

Les attractions ont commencé le samedi avec l'ouverture de la fête foraine.



Vers 19 h le traditionnel pique-nique s'est déroulé au terrain de boules le long de l'Auxence ou une cinquantaine de participants sont venus munis de leurs cabas remplis de bonnes choses à manger.

Ensuite, nous avions tous rendez-vous pour le feu d'artifice, beau feu qui a fait l'unanimité auprès du public venu nombreux.

Le dimanche, la brocante organisée par le foyer rural s'est déroulée parfaitement bien et elle a connu une excellente affluence durant toute la journée.

Conjointement, l'association « la Vie » a organisé un rassemblement de véhicules anciens « Belles et Bielles de Donnemarie-Dontilly » sur le terrain de pétanque avec pas moins d'une trentaine de véhicules qui avait répondu présent à l'invitation.





Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à M. Chenevière, d'avoir ouvert à cette occasion, les portes du club de l'Amicale Boulistes du Montois, qui ont permis la réussite de cette journée.

P. GIRAULT



#### **Naissances**

VIGOUROUX Ethan, 13 Chemin des Fourneaux, le 3 juillet; DEPINCE Shanys, 4 impasse Saint-Augustin, le 6 juillet: VEIES Mateo, 14 ter rue de Sigy, le 4 août; DELAUNAY Joseph, 2 Place des Jeux, le 5 août; MAGASSA Cheick-Hamallah, 19 rue des Fossés, le 6 août; RIBET Suzanne, 3 rue de la Porte de Provins, le 22 août; LEBLANC Matis, 16 Chemin des Fourneaux, le 28 août; PINGAULT Pierre, 9 rue du Moulin à Tan, le 18 septembre; GRENAT Nolan, 15 Boulevard du Nord, le 26 septembre.

#### **Mariages**

DUPEZ Frédéric/SAILLARD Myriam, 17 rue du Montpensier, le 7 juillet ; MIGNOT Anthony/LOISEL Laëtitia, 10 Place des Soroises, le 7 juillet ; PHARAOH Danick/TUERNAL Tatiana, 20 Vignes de Champabon, le 28 juillet ; MERLE Pierre/FEUILLET Pauline, 8 Résidence Saint-Augustin, le 25 août ; BREUILLAUD Alexandre/RICHARD Claire, 20 D Rue Marius Billard, le 25 août ; HELOU Laurent/CRUCHANT Sylvie, 23 Avenue de Champabon, le 15 septembre ; BRUNEAU Ludovic/BOUVET Corinne, 3 Chemin des Fourneaux, le 22 septembre.

#### **Décès**

LOISON Brigitte Vve STARACE, 3 Sentier du Poirier, le 28 juillet; BACHARACH Janine Vve PASCAL, 12 rue du Parc, le 10 août; RONDEAU Jeannine Epse ROIGNAU, 13 rue de la Tuilerie, le 24 août; MARIN Nadège Epse JUILLET, 4 bis rue de la porte de Melun, le 27 août; NOWAK Iréna Vve CHMIEL, 12 rue du Parc, le 3 septembre; LINSTRUMELLE Gérard, 2 Chemin de la Veillère, le 1<sup>er</sup> septembre; GAUDOIS Maurice, 20 bis Route de Mons, le 3 septembre; DOUET Hélène Epse HOHMANN, 3 rue Cottereau, le 19 septembre; GRISART Maurice, 12 rue du Parc, le 2 octobre.





#### Bibliothèque municipale « Aimé Césaire »

(01.60.58.44.60)

Lundi : 10 h - 12 h - Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30 Vendredi : 15 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12 h

## Journées du Patrimoine du 15 et 16 septembre 2012

Du 4 septembre au 3 octobre 2012, la



bibliothèque a accueilli une exposition, prêtée par un particulier, dans le cadre des journées du patrimoine.

Le public a pu admirer des costumes, des armes (épées,

arbalètes, casse-têtes) du Moyen-Age. Et également découvrir des ouvrages (livres, CD, DVD) traitant de la vie à cette époque.

#### Opération « Premières pages » 2012



Il est toujours possible de venir retirer l'ouvrage « Une chanson d'ours » de Benjamin CHAUD, muni de votre bon de retrait complété et signé (en cas de perte, des bons

vierges sont à votre disposition à la bibliothèque).

Cette initiative est mise en place par le Conseil Général de Seine-et-Marne et la Caisse d'Allocations Familiales et est destinée aux enfants nés en 2011.

#### Prix des Incorruptibles 2011/2012

Les élèves des classes de Mesdames Sabbar (CP), Guinchard (CE2/CM1), Dormion (CM1) et Bedfert (CM2) et de Monsieur Valentin (CM2) ainsi que la classe de 6<sup>ème</sup>4 (collège du Montois) de Madame Marty, professeur de français, accompagnée de Madame BRUN, documentaliste, sont venus en juin voter à la bibliothèque pour soutenir le livre qu'ils ont préféré.

Après envoi des résultats, les lauréats au niveau national sont :

Pour les CP : « Surtout, n'ouvre pas la porte » de Claire Clement aux éditions Bayard Jeunesse.

Pour les CE2-CM1 : « Bao et le dragon de jade » de Pascal Vatinel aux éditions Actes Sud Junior.

Pour les CM2-6<sup>ème</sup> : « SOS Ange Gardien » de Véronique Delamarre-Bellego aux éditions Oskar Jeunesse

Ces 3 livres sont à votre disposition à la bibliothèque.

#### Prix des Incorruptibles 2012 / 2013

Pour la seconde année, les classes de l'école élémentaire de l'Auxence ainsi qu'une classe de 5<sup>ème</sup> du Collège du Montois, vont participer à ce prix national décerné à des auteurs jeunesse contemporains par de jeunes lecteurs.

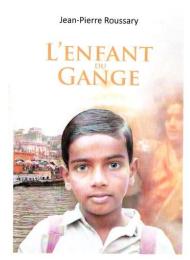
Les écoles comme les particuliers peuvent y participer. Cette action permet aux enfants de découvrir des genres littéraires nouveaux, des auteurs et des illustrateurs. Mais également apprendre ce qu'est une prise de décision et comment se déroulent des élections.

Les titres représentés par niveaux, cette année concerneront les CP, CE1, CE2 / CM1, 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup>. Les titres sont disponibles sur le site www.lesincos.com

Les enfants travailleront toute l'année sur la sélection de leur niveau et viendront voter à la bibliothèque courant mai.

#### Film documentaire

<u>Vendredi 14 décembre à 20 h</u> « L'enfant du Gange » de Jean-Pierre ROUSSARY.



A l'issue de la projection d'un court-métrage et d'une série de diapositives, Jean-Pierre ROUSSARY nous présentera son nouveau roman sur l'Inde.

L'équipe de la bibliothèque

# Vacances animées au centre de loisirs « Les Petits Chats »



Le centre de loisirs organisé par la mairie de Donnemarie-Dontilly a ouvert ses portes cinq semaines durant l'été. Une équipe composée de six animatrices, un directeur adjoint et une directrice ont su animer avec enthousiasme les journées des enfants.

Les animations de ces vacances ont été variées ; jeux sportifs, activités manuelles, cabanes en forêt, potager, sortie au Parc des Félins, cuisine, grands jeux costumés, balades dans Donnemarie... Au programme proposé, s'ajoutait aussi une grande part d'initiative des enfants pour leur permettre d'acquérir de l'autonomie et d'être acteurs de leurs vacances.





Un séjour en Normandie leur a aussi été proposé ; il s'est déroulé du 23 au 28 juillet à Bernières sur Mer. 17 enfants, accompagnés de 4 animatrices ont profité de celui-ci, ils étaient hébergés au centre UNCMT la « Closerie de Djinns ». Ils ont pratiqué l'équitation, la pêche à pied, la baignade, ils ont assisté à un spectacle de théâtre, au coucher du soleil ainsi qu'à un concert sur la plage.

Ils ont visité le château de Caen ainsi que le jardin des plantes, un atelier cerf-volant et des veillés à thèmes ont aussi été préparées spécialement pour eux. Ce fut une très bonne semaine pour tous, riche en animations et en souvenirs.





Pour clore le mois de Juillet, nous avons réalisé au centre de loisirs, un atelier culinaire avec l'association « Les pâtissons du Montois », ce qui a permis aux enfants de préparer un repas festif auquel tous les parents étaient conviés le vendredi 3 août. Durant cette soirée, nous avons pu échanger, visionner deux petits films réalisés avec les photos du séjour et des vacances au centre. Ce fut un réel moment convivial, de partage, que nous pensons réitérer prochainement en d'autres occasions.

Si vous souhaitez voir toutes les photos des vacances, avoir des renseignements, ou profiter de l'actualité du centre, n'hésitez pas à vous rendre sur notre blog <a href="http://centre-de-loisirs-donnemarie-dontilly.over-blog.com/">http://centre-de-loisirs-donnemarie-dontilly.over-blog.com/</a>

A bientôt pour de nouvelles aventures!

**Elodie Mottay** 



RNE: 0770020D - Tél: 01.60.67.31.07 - Fax: 01.60.67.31.82

#### Des nouvelles du collège du montois.

La rentrée s'est bien déroulée, tous les enseignants étant nommés. Les 600 élèves sont accueillis par une nouvelle équipe de direction très impliquée. La circulation aux abords de l'établissement a été repensée avec un important travail conjoint des forces de l'ordre, de la municipalité et de la Communauté de Communes du Montois dans le but de garantir la sécurité de chacun des élèves. Les projets anciens ont été maintenus et de nouveaux ont germé tant l'équipe enseignante est dynamique et motivée. Dans le mois d'octobre, des manifestations particulières auront lieu : voyage en Italie avec le Projet Coménius (programme d'échanges entre établissements au niveau européen), sortie DP3 à Nemours sur les métiers du BTP.

L. Herrmann, Principal du collège du Montois.

#### Le Clos Fleuri

Pour l'entrée automnale, voici quelques nouvelles de l'E.H.P.A.D. le Clos Fleuri.



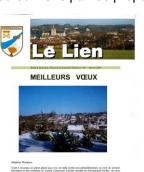
Depuis janvier de cette année, les résidents ont pu rencontrer régulièrement les enfants des « minis pouces ». En effet, ce nouveau partenariat permet de créer des échanges intergénérationnels autour de divers ateliers (jeux de société, musique, plantation, sorties...).

Un travail a été également réalisé avec le soutien du Conseil Général sur le projet de l'artiste photographe Pédro Marsorati. Le thème de ce travail était sur l'eau.

Un journal interne trimestriel a également été mis en place. Les résidents, les familles et le personnel peuvent participer à la réalisation d'articles sur le thème de leur choix.

Les projets de 2012 se poursuivent par la réalisation d'un séjour en Normandie du 20 au 27 octobre avec la participation de 6 résidents encadrés de **3 agents.** 

Puis nous poursuivrons par les préparatifs de Noël.





L'animatrice, L. Goyer







Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2012 : Le passé médiéval de la Butte Saint Pierre a fait recette les après-midi des 15 et 16 septembre.

Cette année, le thème des Journées du Patrimoine : « **Trésors cachés du Patrimoine** » était parfaitement adapté à l'enjeu d'ACréDéPô : **valoriser le site de la Butte Saint Pierre et de son église, site du projet de Pôle Culturel de Territoire**. L'occasion était belle d'intéresser au passé gallo-romain, défensif et monastique du site les familles locales et des environs. Pour cela, des visites quidées et animations médiévales créaient une ambiance ludique tout en instruisant.

Aux Journées de 2011, c'est sur le thème « le voyage du Patrimoine », que l'ACréDéPô, avait saisi l'occasion pour mieux se faire connaître. En décembre dernier, invité par la commission animation de la Municipalité, nous avons fait part de notre souhait de renouveler, non seulement nos visites guidées de la Butte Saint Pierre, mais d'y adjoindre les prestations de deux groupes de reconstitution et d'animations médiévales les **Ganecoux** et **Fortuna** lors des Journées des 15 et 16 septembre 2012. Au vu de ce projet, la commission a proposé son soutien logistique pour l'organisation des prochaines Journées. Jean de Froidefond des Farges administrateur de notre association a spontanément adhéré au projet et proposé d'ouvrir son parc, le domaine de Fortbois, à cette occasion.

Les mois qui suivirent, le projet s'est enrichi grâce à d'autres partenaires, les **Chœurs du Montois et du Provinois**, l'association **Folk Cadence** instrumentiste de vielle à roue. **Le Trait d'Union du Montois** a lancé un atelier de couture pour réaliser des costumes médiévaux. Notre boulanger de la halle a accepté de réaliser des pâtisseries et pain à l'épeautre à l'aide de recettes de l'époque médiévale. ACréDéPô a constitué des dossiers de demandes de subventions, spécifiques pour ces journées, et les a envoyés au Conseiller Général à la Communauté de Communes du Montois. La Municipalité a proposé de prendre à sa charge la rétribution des chœurs et des musiciens. Enfin un énorme travail de communication réalisé par nos soins : 150 affiches personnalisées, 2500 tracts, 1500 plaquettes sur l'association, des invitations envoyées aux différentes personnalités d'élus locaux et des médias accompagnées de tracts ou de dossiers de presse...



Dès le vendredi 14 septembre les services techniques ont livré grilles, chaises, bancs et tables aux endroits stratégiques, et même installé tente d'accueil, ainsi que barrières et signalétique pour que les abords de la Butte soient sécurisés au maximum pour les piétons, notamment les enfants. Un sens unique et une inversion de sens avaient même été prévus, et les riverains prévenus. Les bénévoles ont assuré la gestion des barrières et sens uniques.

Dès 14 h chaque après-midi, ACréDéPô accueillait les visiteurs sous la tente dressée devant la bibliothèque, et proposait des boissons. Angélique Roux avait donné à la bibliothèque Aimé Césaire une touche médiévale avec des livres, armes, armure et costumes aimablement prêtés, qui créaient l'ambiance autour d'une conférence en vidéo projection sur le site et l'église.

Ensuite les guides costumés d'ACréDéPô évoquaient devant les curieux - conviés à une visite autour de la Butte - les certitudes et hypothèses sur l'histoire cachée de l'église et de la ferme du Pavillon.

Dans la foulée, les visiteurs pouvaient écouter, sur la pelouse de l'ancien cimetière, les Ganecoux en grande tenue qui avaient monté une exposition d'armes et d'armures de plusieurs époques du Moyen-Age, et donnaient des leçons de maniement aux spectateurs littéralement rivés à leurs bottes de paille, les conviant même à passer aux actes pour voir, spécialement les enfants qui pouvaient passer des épreuves pour devenir chevaliers. Beaucoup ont relevé l'élégance et l'économie des gestes, et surtout l'efficacité redoutable au combat de ces armes relativement lourdes (tout comme les cuirasses d'ailleurs).



Dans une clairière du domaine de Fortbois, cernée d'arbres majestueux, et devant les installations d'un médiéval authentique, une animation permanente orchestrée à la minute près par les groupes Fortuna et Ganecoux alternaient discours, poèmes et saynètes médiévales. Monsieur le Maire s'est, de bonne grâce, prêté au jeu de l'essayage public d'une tenue de chevalier, dont la cote de maille et le heaume en vrai acier pesaient lourd et tenaient fort chaud... Les enfants en particulier, qui pouvaient passer l'ultime épreuve du bâton et gagner leur parchemin de parfait chevalier, étaient totalement acquis aux animations offertes par les hommes d'armes, et retiendront peut-être mieux leurs leçons sur l'histoire du Moyen-Age, si tant est qu'elle soit toujours inscrite au programme scolaire... ce qui est une autre histoire...



Plus loin une clairière sécurisée proposait un encadrement de tir à l'arc avec moniteur d'époque, sur 2 cibles en corde et avec des arcs différents en bois reconstitués à l'ancienne et pour toutes les forces, qui ont suscité un engouement continu, surtout chez les Robin des Bois en herbe. En face du camp, des stands sous tente, dont Olivier Vauttier (le boulanger de la Halle) avec ses pains et ses gâteaux médiévaux mais aussi les fameux « petits montois », le Trait d'Union du Montois qui participait à la vente de médailles de la ville et cartes postales, l'association Evasion-Bassée-Montois et un stand de boissons tenu par des bénévoles costumés d'ACréDéPô.

Plus haut dans le parc, devant la belle façade du château de Fortbois se produisait le samedi le groupe Folk Cadence (Nadine et Jean-Claude THIANT), ainsi que des auditions de jeunes élèves de vielle à roue de l'école de musique de la ville. Le dimanche deux séances de chant polyphonique médiéval par le Chœur du Montois et du Provinois, renforcé de choristes de Sacra Cella, la chorale de Souppes sur Loing, étaient dirigés par Fabrice SANSONETTI, tous ces musiciens et choristes étant bien entendu venus costumés.

Bilan final, près de 800 visiteurs pour ces Journées, du jamais vu! Le sourire et les commentaires traduisaient un réel succès, de ces 2 après-midi en immersion dans les secrets de l'histoire du site de la Butte et dans le parc de ce château longtemps mystérieux. Succès dont le mérite doit être attribué autant aux organisateurs, bénévoles, animateurs, Municipalité, associations et à Monsieur Jean de Froidefond. La préparation de ces journées ne fut pas une mince affaire...

Notons les visites personnelles fort appréciées d'invités de marque : MM Christian JACOB, députémaire de Provins, Jacques Ballot Conseiller Général du Canton, Roger Denormandie Président de la Communauté de Communes du Montois et Serge Rossière-Rollin, accompagnés de leur épouses ainsi que Charles-Henri SAILLER, délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine, qui suit de près l'action d'ACréDéPô depuis son lancement, et a pu nous donner de précieux conseils également accompagné de son épouse.

Rendez-vous est donc pris pour de nouvelles aventures peut-être en septembre 2013 ?



F. Plassat & A. Thiriot-Thoret

# Amicale boulistes du Montois

#### Continuons par des résultats

3 juin, concours en doublettes; 20 doublettes, victoire de C. Quignot et P. Morvillez devant J.P. Villain et C. Delugan.

16 juin, triplette mêlée fixe; 33 joueurs, victoire de F. Prévost, F. D'haene et A. Escartin devant J. Pataux, G. Noppe et J. Thomas.

30 juin, doublette formée ; 22 équipes, victoire de H. Rescourio et G. Noppe devant R. Gouagout et F. D'Haene.

15 juillet, concours à la mêlée tournante ; 33 joueurs 1 er F. Prévost devant P. Morvillez

28 juillet, journée de la pétanque ; 36 joueurs victoire de R. Gouagout devant K. Alduy.

26 août, mêlée tournante ; 37 joueurs victoire de W. Pellade devant J.C. Petetin.

9 septembre, doublette formée ; 20 équipes, victoire de F. Prevost et K. Alduy devant R. Gouagout et F. D'Haene.

15 septembre sur le stade en semi nocturne, concours ouvert à tous en doublettes formées ; 44 équipes dans le 1<sup>er</sup> concours remporté par Didier et Garry de Provins devant Franck et Patrick.

14 équipes dans le 2<sup>ème</sup> concours remporté par W. Pellade et S. Masson.



23 septembre, coucours en triplettes; 15 équipes, victoire de Y. Breton, A. Lancestre et J. Thomas devant D. Robinot, J.-P. Villain et G. Chenevière.

30 septembre, concours en doublettes ; 25 équipes, victoire de D. Robinot et G. Chenevière devant J.-P. Villain et C. Delugan.

G. Chenevière

## **Croix rouge**

La délégation CROIX ROUGE de Donnemarie-Dontilly tient à votre disposition une vestiboutique ouverte à tous, les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h et un vendredi matin une fois sur deux. Vous pouvez y trouver des vêtements à partir de 50 centimes (bébé, enfant, adulte homme ou femme). Venez voir sur place, vous y serez bien accueillis (33 rue des Fossés à Donnemarie-Dontilly).

La distribution alimentaire est ouverte tous les quinze jours le vendredi matin. Pour bénéficier de cette aide, il faut constituer un dossier auprès des Assistantes Sociales. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le 06.46.58.42.02.

La prochaine collecte alimentaire aura lieu les 23, 24 et 25 novembre 2012 auprès des grands magasins alimentaires. Nous avons besoin de bénévoles. Si vous souhaitez nous accorder seulement 2 h de votre temps, contactez le numéro ci-dessus. Nous vous en remercions par avance.

S. Mignot

# Astro Bassée-Montois

L'hiver approche, les nuits seront plus longues mais aussi plus fraîches et surtout plus noires. Bienvenu au ciel d'hiver (constellation d'Orion par exemple).

Petit retour en arrière, comme chaque année, nous avons organisé en août la "nuit des étoiles". Cette fois-ci, la météo a été agréable. Cela nous a permis de recevoir environ 350 personnes sur notre site.

Comme chaque samedi quand le temps le permet, nous sommes sur notre site d'observation.

Astro Bassée-Montois est le club le plus dynamique du sud de la Seine-et-Marne, les adhérents se réunissent chaque samedi soir sur l'ancien site pétrolier de Mons-en-Montois. Bon ciel à tous, et n'hésitez pas à lever la tête vers les étoiles.

Pour tout renseignement : E-Mail : abm@abm.asso.fr Internet : www.abm.asso.fr

Tel: 06.16.49.75.09

L'equipe ABM

# Amicale Burin et les Années 60

André Guillet nous a quittés le 25 juin dernier dans sa 91e année. Enfant du pays né à Donnemarie le 9 septembre 1921 et y ayant résidé jusqu'à sa disparition, André a toujours répondu présent pour contribuer à la vie de sa commune dans de nombreux domaines lorsqu'il était encore valide. Véritable figure de Donnemarie et neveu de Fernand Guillet, ancien maire de Dontilly, André était une personnalité respectée de ses concitoyens. Bien sûr, son nom ne trouvera pas d'écho auprès des plus jeunes et des nouveaux arrivants de la commune. Et pourtant, s'ils fréquentent la bibliothèque municipale, c'est en partie à lui qu'ils doivent ce loisir. En effet, quand l'heure de la retraite a sonné après 47 années de travail, André a consacré de nombreux après-midi à fabriquer des étagères en bois et à répertorier les œuvres lorsque celles-ci étaient encore stockées rue Cottereau. Secrétaire-trésorier de l'Amicale Burin depuis sa fondation en 1983, il a permis aux anciens élèves des écoles de la ville de se retrouver chaque année, et cette rencontre perdure aujourd'hui encore.



Homme de convictions, André a reçu plusieurs récompenses. Citons les plus majestueuses : la médaille de la Résistance, la Légion d'Honneur américaine, la médaille des Justes parmi les Nations pour être allé chercher avec sa maman un enfant juif à Paris juste avant la Rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942.

Impliqué dans la vie sportive locale, il reçoit la médaille d'or de la Ligue parisienne de football.

Dévoué aux autres, il fut administrateur de C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiales) de Seine-et-Marne et membre du bureau de la Caisse de Retraite de la Métallurgie.

Parti rejoindre son épouse Elisabeth décédée le 21 mai 2008 dans leurs 68 années de mariage, il manquera au paysage du Montois.

Au revoir André!



#### Cours de Yoga, Relaxation, Qi Gong, Tai Chi Chuan

Lundi au gymnase:

19 h: Qi Gong – initiation Tai Chi Chuan

#### Mardi à la salle polyvalente :

**18 h 15** : Hatha Yoga – Yoga Nidra (relaxation)

19 h 15 : Qi Gong

20 h 15: Tai Chi Chuan (cours de 45 mn)

Le *Hatha Yoga* est un travail sur la respiration au travers d'un ensemble de postures visant à tonifier et assouplir le corps pour élever le niveau de vitalité et de conscience.

Le **Yoga Nidra** est une technique de **relaxation** très complète ayant inspiré beaucoup de disciplines occidentales telles que la sophrologie et le training autogène.

Le **Qi Gong** (prononcer « tchi kong ») signifie : Travail ou discipline du **Qi** (énergie ou souffle vital).

À travers ses mouvements très lents, le **Qi Gong** aide à se recentrer, à apaiser le mental, à gérer le stress et les émotions. Il est une occasion idéale pour prendre le temps de se retrouver et se ressourcer.

Le **Tai Chi Chuan** est un art martial interne qui procède des principes énergétiques du **Qi Gong.** 

La « forme » (école Yang - style Chen Man Ch'ing) se compose de 37 mouvements lents et harmonieux qui se déploient dans les 4 directions et les 4 demi directions, et correspond à une forme simplifiée (plus adaptée à une pratique en occident) par rapport à la série complète de 108 mouvements.

#### Cours de découverte sans engagement

#### **Professeurs**

Ysabel ARGENT – PONS et Michel ARGENT Renseignements

Association SHAKTI - Tél.: 01.60.67.44.28



La 8<sup>e</sup> édition de *Fenêtre sur l'Art* se déroulera du 10 au 17 novembre 2012.

Un « finissage », en présence des artistes, clôturera la manifestation le samedi 17, à partir de 18 h.



Fenêtre sur l'Art transforme chaque année la rue principale de Donnemarie-Dontilly en galerie d'art contemporain à ciel ouvert. Les œuvres (peintures, sculptures, photos, vidéos, installations...) sont exposées aux fenêtres des maisons, aux vitrines des magasins, ou s'affichent sur les murs de la ville (photos, affiches, projection vidéo). À la tombée de la nuit, elles sont mises en valeur par un éclairage approprié.

Au programme de cette année : une vidéo du renommé Pierrick Sorin, de grands papiers découpés signés Delfine Ferré au cloître (elle a réalisé l'œuvre qui orne toujours la porte d'entrée de la mairie), une installation à la halle de Catherine Ursin intitulée *Ma grand-mère est sortie de sa tombe ou le sacrifice des femmes...* Sans oublier une trentaine d'autres artistes, parmi lesquels on peut déjà citer : Vincent Barthe, Pascal Bost, Marie Bahèzre, Noël H., Faso, Thierry Thomen, Frédéric Atlan, la galerie Horschamp, Magdalena et Rafael Monreal, Céline Waeckel...

Si vous désirez donner un coup de main à la préparation de la manifestation, n'hésitez pas à nous contacter rapidement!

Contact:

Emmanuel Thévenon : 06 07 29 50 74

www.fenetresurlart.org

http://fr-fr.facebook.com/fenetresurlart



#### Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins Canton de Donnemarie-Dontilly

Outre la participation de l'équipe cantonale aux Journées Européennes du Patrimoine avec ACréDéPô les 15 et 16 septembre derniers, <u>il</u> <u>est proposé</u>, <u>aux sociétaires</u>, les activités suivantes :

#### Les conférences :

Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, 15 h, Hôtel-dieu Provins, salle haute, Danielle BULLOT, *Heurts et malheurs de la guerre pendant la Fronde dans le bailliage de Provins (1648-1653).* 

Samedi 9 février 2013, 15 h, Hôtel-dieu Provins, salle haute, Daniel AMBROISE, Alexandre Martin de Provins, facteur d'orgues. Samedi 23 mars 2013, 15 h, Hôtel-dieu de Provins, salle haute, François VERDIER, Le manuscrit 220 de la bibliothèque de Provins ou Le Livre Pelu, registre capitulaire de Saint-Quiriace du XVI<sup>ème</sup> siècle.

#### Les ateliers :

Vous pouvez participer au travail des ateliers. Pour cela, contactez le responsable, ou éventuellement, le délégué cantonal.

**Archives notariales,** Françoise DEFORGE, <a href="mailto:fdeforge@free.fr">fdeforge@free.fr</a>

Vie industrielle et ouvrière, Guy COCHET, guy.cochet3@wanadoo.fr
Patrimoine oral, Michèle PIERRARD, michele-pierrard@wanadoo.fr

L'accès au Musée de Provins et du Provinois, en la maison romane, entrée rue du Palais est gratuit aux sociétaires de la SHAAP. Il en est de même pour les conférences.

Contact : Alain Thiriot-Thoret

Tél.: 01.60.58.18.97

E.mail.: alain-thiriot@orange.fr



## Foyer rural

Les vacances achevées, nous avons débuté la rentrée avec la brocante vide-greniers du 2 septembre dans les rues du centre-ville. Cette année, 202 exposants se sont inscrits et ont bénéficié d'un beau soleil toute la journée. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé durant cette journée.



Durant l'été, comme chaque année, des stages d'été ont été proposés, en partenariat avec la Communauté de Communes du Montois, aux enfants du canton : des stages de Tennis (4 semaines durant juillet et août), de Dessin-Peinture (2 semaines en juillet) et de Danse Modern'Jazz (2 semaines en juillet).

Maintenant, c'est au tour des activités régulières de démarrer fin septembre :

#### **DANSE MODERN JAZZ**

Le mercredi après-midi à partir de 14 h à la Salle Polyvalente.

Ados et Adultes : à partir de 17 h 15.

#### **SCRABBLE**

Le mercredi de 14 h à 17 h salle du rez-dechaussée au Foyer Rural.

#### STEP-FITNESS

Le mardi de 20 h 15 à 21 h 15 au 1<sup>er</sup> étage du Gymnase

#### **THEATRE**

Enfants et adultes le jeudi à partir de 17 h 30 salle au 1<sup>er</sup> étage du Foyer Communal.

#### **TENNIS**

Enfants et Adultes – 1 h de cours par semaine Les cours des enfants ont repris début octobre au Gymnase, le vendredi de 17 h à 20 h, et le samedi de 13 h à 19 h ; pour les adultes, le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30, et le samedi de 8 h à 11 h.

#### La DANSE DE SALON

Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle polyvalente.

#### **DESSIN-PEINTURE**

A partir de 6 ans. Pour les enfants, chaque mercredi de 15 h 30 à 16 h 30, 16 h 30 à 17 h 30 ; quant aux adultes, ils se retrouvent le mercredi de 18 h à 20 h.

Salle 1<sup>er</sup> étage au Foyer Communal.



Cette année, le Marché de Noël aura lieu le <u>dimanche 2 décembre</u> sous la Halle à Donnemarie-Dontilly. Nous recherchons des exposants (artisanat, produits du terroir, objets et décorations de Noël,...) Particuliers (4 € le mètre) et Professionnels (5 € le mètre).

Pour plus d'informations sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet.

Foyer Rural 6, rue radepont

Tel.: 01.60.67.37.00

Courriel : foyerrural77520@free.fr Site internet : www.foyerrural77520.fr

Ouverture Foyer Rural : lundi 9 h - 12 h,

mercredi 14 h - 19 h / samedi 9 h - 12 h.

Le Bureau



# L'échiquier du Montois

#### 30 participants au dix-neuvième tournoi!

Ils sont venus, ils sont tous là, grands et petits Fin septembre sous la halle de Donnemarie Prêts à s'affronter un dimanche après-midi A la tête d'une armée devant l'échiquier

Dans un silence impressionnant ils sont assis Ils sont trente à tenter de remporter les trophées

Gagnant ou perdant chacun disputera cinq parties

Leur premier tournoi ils sont dix à le jouer

Nous avons bénéficié d'un temps exceptionnel ce dimanche 30 septembre, favorisant la venue de nouveaux joueurs et de futurs adhérents.



A l'issue des cinq rondes de 2 x 15 minutes, le tournoi a été remporté par Pascal Marchand (EDM) avec 5 points/5.

Les autres coupes ont été remportées par :

- Galaad GUILLET (minime) qui termine deuxième avec 4 points ;
- Marie-jo Boyer termine 13<sup>ème</sup> avec 3 points ;
- Willem Barbier (poussin) termine 12<sup>ème</sup> avec 3 points.

Cette compétition amicale gratuite était dotée de coupes et de lots offerts par la Communauté de Communes du Montois, la Mairie, le Conseil Général, l'agence du Crédit Agricole et le concessionnaire Citroën Provins. Le prochain tournoi aura lieu pendant les vacances de Noël.

Si vous êtes intéressé par la pratique des échecs, le club sera heureux de vous accueillir le mardi soir de 18 h à 20 h 30 au foyer communal de Donnemarie (face au cloître). Pour tout renseignement : 01.60.67.31.81 ou chrisdou77@yahoo.fr

# le Choeur du Montois et du Provinois



Fondée en 1969, la chorale du Montois et du Provinois regroupe aujourd'hui une soixantaine de choristes amateurs. Elle est dirigée par Fabrice Sansonetti, musicien et chef de chœur professionnel et accompagnée par la pianiste, Colette Caurier. Son répertoire est constitué d'œuvres variées (musique sacrée, musique classique et répertoire contemporain) et aborde toutes les facettes du chant choral.

Comme chaque année, nous donnerons plusieurs concerts pour fêter Noël ensemble : le 9 décembre à Souppes-sur-loing, le 21 décembre à Donnemarie-Dontilly et le 22 décembre à Château-Landon.

Si vous souhaitez nous rejoindre:

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20 h à 22 h alternativement à Donnemarie-Dontilly et à Provins. Pour obtenir des renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

Mme Elodie Faas (Présidente) 06.82.26.81.70. elodiebf77@gmail.com

Site: http://www.chorale-montois-provinois.fr



# **Ecole de musique**

#### L'ÉCOLE DE MUSIQUE CONTRE VENTS ET MARÉES.

En ces temps de morosité et de restrictions budgétaires, les associations, qui dépendent des subventions publiques et des capacités financières de leurs adhérents, souffrent particulièrement.



L'école de musique n'échappe pas à cette loi. L'enseignement musical coûte cher, nécessitant à la fois des cours individuels d'instruments, des classes de formation musicale et des pratiques collectives (orchestre, chorale), avec le concours de professeurs qualifiés.

Alors que les bénévoles se font rares, les familles hésitent devant le montant élevé des frais d'inscription. L'association bénéficie de l'aide financière et structurelle de la commune de Donnemarie-Dontilly, mais les subventions versées par les autres collectivités locales demeurent très insuffisantes.

Et pourtant, l'école de musique répond à un véritable besoin pédagogique et culturel, proposant une offre diversifiée et de qualité, comme en ont témoigné, une fois de plus, l'audition des élèves du 5 avril 2012 ainsi que la prestation très remarquée de l'orchestre des élèves et de la chorale le 21 juin dernier, à Gurcy-le-Châtel, lors de la Fête de la Musique.

Nous nous attachons à poursuivre, contre vents et marées, cette mission de diffusion de l'enseignement musical, espérant toutefois qu'un soutien public renforcé puisse en garantir la pérennité et une meilleure accessibilité pour tous.

#### LE SAXO A DU SOUFFLE

Inventé par Adolf SAX en 1846, le saxophone, fabriqué en laiton à l'exception de l'anche et du bec, est un instrument à vent classé par convention dans la famille des bois.



Quelque peu snobé par la musique dite « classique », à l'exception des compositeurs du XXe siècle et, auparavant, de Berlioz qui vantait la douceur de son aigu, l'onctuosité du grave et l'expressivité du médium, le saxophone, comme chacun le sait, est emblématique du jazz.

Mais si Charlie Parker, Sonny Rollins ou John Coltrane ont, avec d'autres grands saxophonistes de jazz, conféré des lettres de noblesse à cet instrument, sa popularité l'a conduit à s'adapter et à aborder tous les styles de répertoire.

Le saxo a du souffle et chante comme la voix humaine. Sa technique est relativement accessible et de nombreuses adaptations et transpositions permettent aux jeunes musiciens de s'exprimer et de parcourir tous les genres de musiques.

C'est avec un professeur jeune et dynamique, Jean-François TAPELLA, qui joue dans de nombreuses formations et enseigne dans plusieurs écoles de musique, en Seine-et-Marne et dans l'Yonne, qu'enfants et adultes pourront découvrir et s'approprier cet instrument fascinant au timbre inimitable.

Renseignements sur <u>www.écolemusique-montoisbassée.fr</u>.

E-mail: em.montoisbass@free.fr tel: 09.53.38.31.86.

P. VOGEL

# Trait d'Union du Montois

« La démocratie, c'est pouvoir s'exprimer » Le problème de cette affirmation est qu'elle confond expression politique et expression tout court. Au sein d'une association qu'en est-il? Le Trait d'Union du Montois est une « structure de proximité » agréée en ce sens par la CAF, permettant aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur territoire, d'animer ce territoire.



Au TUM, les personnes peuvent venir déposer leurs histoires particulières. Chacun s'exprime et chacun peut rester dans sa situation s'il n'y a pas empathie, création d'un monde commun dans le partage.

La mise en place d'ateliers où l'on partage du savoir-faire, du savoir être, des projets impliquant de vivre ensemble des temps réguliers permet de se connaître, sortir de l'isolement, s'ouvrir à l'expérience de l'autre.

Différents ateliers existent ayant pour objectifs d'apprendre, s'interroger, réfléchir, participer, faire partager, créer, donner vie.

N'hésitez pas à vous renseigner, à aller au-delà des apparences, des représentations, des clichés. Trait d'Union du Montois a son site : www.tu-asso.fr

2 rue cottereau - 77520 Donnemarie-Dontilly téléphone fax : 01.60.58.13.64.

Le Trait d'Union du Montois organise le TELETHON 2012. Si vous avez des idées pour les prochaines manifestations, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Vendredi 30 novembre - Loto

Samedi 1er décembre - Repas

Dimanche 2 décembre - Atelier création d'avions

Renseignements et Réservations au Trait d'Union du Montois 2 Rue Cottereau, 01.60.58.13.64



## Diabs du Montois

Notre repas moule frite s'est déroulée dans la bonne humeur.

Le ramassage des aiguilles connait un bon succès. Nous nous retrouvons le 1<sup>er</sup> lundi du mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au 01.60.67.39.06.

L. Montenat



#### **IMPOTS LOCAUX**

Dans le courant du dernier trimestre de l'année, vous recevez les avis d'imposition concernant les impôts locaux. Selon votre situation, vous pouvez être redevable de plusieurs taxes : taxe foncière, taxe d'habitation, contribution à l'audiovisuel public (exredevance audiovisuelle), taxe sur les logements vacants (TLV), taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)...

Quelles sont les personnes concernées ? Est-il possible de bénéficier d'exonérations ou de réductions sur certaines taxes ? Pour en savoir plus, consultez le dossier "impôts locaux" sur service-public.fr, toutes les fiches pratiques actualisées. Ces fiches précisent, pour chacune des taxes, quels sont les locaux imposables et ceux qui sont exonérés, les personnes qui peuvent bénéficier d'une exonération ou d'une réduction de taxe, la manière dont la taxe est calculée et enfin les démarches éventuelles de déclaration et de paiement.

À noter en particulier pour l'imposition 2012, l'instauration d'un <u>plafonnement de taxe foncière de</u> <u>l'habitation principale</u>. Vous pouvez bénéficier de ce dispositif à condition de remplir les 3 conditions cumulatives suivantes :

- la propriété bâtie concernée doit constituer votre habitation principale,
- vous n'êtes pas soumis en 2011 à l'impôt de solidarité sur la fortune,
- vos revenus ne dépassent pas certaines limites.

Pour obtenir ce plafonnement, un <u>formulaire (cerfa 14770\*01)</u> est à remplir et à adresser à son centre des finances publiques dès réception de votre avis d'imposition et au plus tard avant le 31 décembre 2013.



Les habitants de Donnemarie-Dontilly seront recensés dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature de Monsieur le Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile des documents et les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Il pourra également vous aider à les remplir.

Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournies.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



#### CIMETIERE DE DONNEMARIE

En raison des reprises des concessions abandonnées dans la partie basse du cimetière de Donnemarie, du 2 novembre 2012 au 31 janvier 2013, l'accès à cette partie sera interdit à certains moments de la journée, lors des exhumations.

-----

#### **ATTENTION AUX VOISINS**

Par arrêté préfectoral, l'autorisation d'utiliser des matériels bruyants, est réglementée :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h. Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30. Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.





#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi, mercredi et vendredi : 13 h à 17 h Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h Samedi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h Dimanche : 9 h à 12 h

·

#### **JOURS DE COLLECTE**



Ordures ménagères les mardis

Tri sélectif
1 jeudi sur 2
Selon le calendrier



(Veuillez sortir vos bacs uniquement la veille au soir)

#### Faites le bon choix ! Faites le bon tri !

Une erreur de tri dans votre bac « jaune », qui ne doit contenir que des emballages recyclables, peut avoir deux conséquences majeures, dont une très grave.

Tout d'abord, ces erreurs ont un coût de traitement plus important car ces déchets sont doublement traités pour qu'ils rejoignent la filière adaptée. Mais le plus grave est la mise en danger des agents au centre de tri de Nangis. Lorsque les déchets arrivent au centre de tri, ils sont manipulés manuellement par des agents, qui peuvent se piquer, se couper, avoir des malaises dus aux mauvaises odeurs et/ou à la vue d'animaux. Dans ces cas-là, toute la chaîne de tri est stoppée et l'agent doit subir un suivi médical sur plusieurs semaines.

Si vous avez une hésitation, n'hésitez surtout pas à contacter le SMETOM-GEEODE, ou à consulter les supports d'informations mis à votre disposition.

Et surtout n'oubliez pas : faites le bon choix pour un meilleur tri!

Nouvelles activités

Ostéopathe
Mme NYTNIK Emeline 01.60.58.54.07

**Cindy Extensions** 06.51.66.32.32

Gâteau de couches www.cadeaunaissanceoriginal.over-blog.com 06.51.66.32.32



# à vos agendas

### Les motards ont du cœur - "un enfant, un jouet"

Comme tous les ans, TOP MOTO 77 en collaboration avec la croix rouge de Provins, organise une collecte de jouets, neufs ou en très bon état, pour les enfants les plus défavorisés.

Cette année, la collecte se déroulera le dimanche 2 décembre et passera par Donnemarie-Dontilly à 10 h 30.

Les motards ont du cœur est un long cortège rutilant et vrombissant qui va traverser le village, un vrai spectacle pour les petits et les grands...



Vous pouvez déposer vos jouets au secrétariat de mairie ou les donner directement aux motards sur la place des jeux à 10 h 30.

#### du 10 au 17 novembre Fenêtre sur l'Art

Dans les rues de la Commune

#### Vendredi 30 novembre Loto du Téléthon

à 20 h 30 à la salle polyvalente

#### Samedi 1er décembre

Repas du Téléthon à 20 h 30 à la salle polyvalente

#### Dimanche 2 décembre Marché de Noël

de 9 h à 18 h sous la Halle

# Dimanche 2 décembre Atelier création d'avions

de 10 h à 12 et de 14 h à 18 h au trait d'union du montois.

# Vendredi 14 décembre projection-débat autour d'un documentaire sur l'Inde

à 20 h à la Bibliothèque Aimé Cesaire

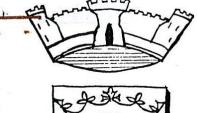
#### Vendredi 21 décembre

« Concert de Noël » à 20 h 30 à l'église de Donnemarie

### Samedi 22 décembre

Spectacle de Noël à 15 h à la Salle Polyvalente

Retrouvez nos manifestations sur le panneau lumineux Boulevard d'Haussonville et sur le site de la Commune www.donnemarie-dontilly.fr





TRIMESTRIEL JANVIER 1972 -

Le journal des . habitants de 😘 Donnemarie - Dontilly

RÉDACTION : Mairie de Donnemarie - Dontilly



## LE LIEN, pourquoi?

Le premier bulletin municipal de Donnemarle-Dontilly parait aujourd'hui. Il s'appelle « Le Lien ». Pourquoi ? Parce que nous souhaitons que s'établissent entre vous, la population, et nous, vos représentants, une sorte de chaîne d'amitié... Nous vous v nos projets, nos espoirs, nos réalisations. Vous nous y apporterez vos conseils, vos suggestions, vos critiques contruc-

Bref, vous exercerez directement votre qualité de citoyens sur l'action de vos élus et pour le bien de tous...

Ce bulletin sera avant tout l'écho de notre cité et peut-être bientôt celui du canton tout entier... Conscients du manque Important d'animation de la région (pas de cinéma, de tournée théâ-trale, pas de stade, pas de salle des fêtes), nous souhaitons solliciter le concours de tous nos concitoyens, les aider dans les réalisations que leur dynamisme voudrait animer...

Commençons de suite ce que nous espérons voir devenir un dialogue entre gens de bonne volonté, un échange d'idées constructives... Votre municipalité est en place depuis 9 mois. L'expansion de notre cité est incontestable. Le charme de nos sites attire de plus en plus de gens qui veulent y passer leurs vacances ou y finir leur vie. Cette mutation entraîne des transformations imporportantes et absolument nécessaires. Pour faciliter l'accueil de ces nouveaux concitoyens et améliorer notre propre existence.

- Nos Infrastructures sont dépassées. Il nous faut revoir de toute urgence l'amélioration et l'extension de notre réseau d'eau : un incendie important nous laisserait aujourd'hul désem-
  - Améliorer et étendre notre réseau d'eau.
- Continuer l'assainissement en donnant priorité aux quartiers où les puisards n'en peuvent plus.
- Nettoyer nos rues et leurs trottoirs.
   Recevoir nos enfants dans un C.E.G. qui éclate dans ses murs, leur donner des possibilités d'épanouissement tant dans le domaine culturel que sportif.
  - Améliorer le sort de nos ainés.

Tout ceci ne constitue pas un programme électoral mais un calendrier de travail auquel s'attaqueront vos représentants durant les 5 années à venir.

Tâche difficile s'il en est qui dépassera la durée de notre mandat, qui entrainera certes des sacrifices financiers mais qui transformera notre petite cité en une bourgade moderne et attirante... Mais tout cela ne sera possible qu'avec l'aide et la compréhension de tous... C'est ce que nous vous demandons...

Docteur Charles PRESGURVIC, Maire de Donnemarie-Dontilly.

#### LES VŒUX DU MAIRE

Chers cancitagens,

Je tiens à profiter de ce début d'année et de la parution de natre premier bulletin municipal pour vous présenter des vœux de banne santé pour vous-mêmes et ceux que vous aimer, pour - la bonne réalisation de vos projets et surtout pour que la Paiz, notre bien commun le plus précieux, sait sauvegardée...

Banne Année!!

D' Charles PRESGURVIC, Maire de Dannemarie-Dantilly

## la situation scolaire

Dans notre commune et du fait de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, l'enseignement est dispensé sur deux plans : l'école primaire qui est communale et le C.E.G. qui est géré par un Syndicat Intercommunal s'étendant à la plupart des communes du canton et dans lequel figu-re naturellement Donnemarie-

Du fait du récent jumelage entre les communes de Donne-marie-en-Montois et de Dontilly, l'ensemble scolaire s'y trouve momentanément assez complexe. Si tous nos enfants ont trouvé place dans notre école, le lieu de cette scolarité ne correspond pas toujours aux vœux des familles, loin s'en faut... Le primaire a été rejeté des locaux du Ouartier de Donnemarie vers celui de Dontilly. Cette décentralisation comporte évidem-ment une certaine somme de

Situées au bord de l'Auxence, laquelle constituait l'ancienne limite communale, au cœur de la vallée, les écoles de la Rue Radepont étaient au centre mê-me de la Cité. En attendant d'éventuelles extensions de la d'éventuelles extensions de la ville qui pourraient exiger la création de groupes scolaires décentrés, l'enseignement primaire doit y reprendre un jour sa place. Les déplacements des enfants redeviendraient alors équitables et il n'est pas négligeable de considérer que les mères après avoir accompamé mères après avoir accompagné leurs enfants se trouveraient alors à deux pas des magasins ou des bureaux. Cette éventualité fait pourtant surgir le pro-blème du C.E.G. Ce « Bernard l'Ermite» pour qui ses pères avaient redouté le vide, s'avère avaient redoute le vide, s'averte depuis plusieurs années déjà, véritablement engorgé. Après avoir occupé les bâtiments en dur construits à leur intention, ses élèves ont vu surgir petit à petit, comme autant de verrues, les classes préfabriquées mal-commodes mais nécessaires. Disséminées dans tous les recoins considérés comme disponibles, elles ont permis d'ac-cueillir tous les enfants, mais leur implantation n'a pas été suivie d'une extension des infrastructures (aucun cabinet d'aisance, par exemple n'a été créé). Les espaces réservés aux récréations et aux évolutions sportives ont, par contre, considérablement diminué. Cette situation est apparue très vite comme insupportable à l'équipe qui a reçu en mars dernier l'honneur et la redoutable charge de gérer la commune. Afin d'installer valablement le C.E.G. et de le doter d'installations annexes convenables (équipement sportif et de plein air, laboratoires, salles spécialisées, etc...), une réunion a rassemblé récemment les personnalités les plus qualifiées du département. Cette séance de travail qui avait eu lieu à l'instigation du Conseil Municipal de Donnemarie, se prolongea pendant toirs heures d'horloge. Le Sous-Préfet de Provins, le directeur départemental à la Jeunesse et aux Sports, l'Inspecteur primaire y participaient notamment. Il en ressortit clairement qu'il n'était pas question que l'Etat accorde les moyens financiers d'implanter un C.E.G. à un endroit plus convenable en dépit de la nécessité constatée de l'arracher de son emplacement primitif.

En conséquence, et bien qu'il luttât pour éviter les frais d'implantation de quatre classes pré-fabriquées dans un endroit condamné par tous, le Conseil Mu-nicipal s'est vu dans l'obligation de s'accommoder pour une an-née au moins de cette situation.

Les grandes lignes de l'action de l'assemblée municipale con-sisteront dans l'avenir à tenter d'obtenir des pouvoirs publics les crédits indispensables pour permettre une bonne et saine préparation des enfants afin qu'ils puissent plus tard trouver une place à leur mesure dans la société par le plein épanouissement de leurs aptitudes.

#### APRÈS CE PREMIER BULLETIN

Le premier bulletin municipal de Donnemarie-Dontilly vient donc d'être diffusé. La Municipalité aimerait qu'il soit le point de départ d'une longue série de publications. Mettant à l'écart toute idée de propagande, elle a fait éditer ce bulletin dans le but de permettre une meilleure information des habitants de la commune sur des sujets qui les concernent au premier chef.

Consciente en effet que les électeurs ne connaissent souvent que de manière sommaire les raisons des décisions du Conseil Municipal puisque ces dernières ne sont généralement suivies que par quelques per-sonnes et que la presse régionale ne permet pas un exposé dé-taillé de ces questions, elle a voulu disposer d'un organe d'in-formation qui lui soit propre.

Les articles qui composent ce premier numéro du bulletin municipal ont été rédigés par le

Docteur Presgurvic, Maire; M. Georges Sporn, premier adjoint, et les présidents des commissions spécialisées. Les promoteurs de ce journal communal espèrent qu'ils auront apporté quelques précisions sur des pro-blèmes d'actualité municipale. Toutefois, ils souhaitent que les prochains numéros permettent un véritable échange et, à ce propos, ils aimeraient que les habitants de la commune leur soumettent leurs problèmes s'ils sont d'intérêt général. Le bulle-tin municipal permettrait dans ce cas à la population de mieux comprendre les difficultés du Conseil Municipal en même temps qu'il apporterait d'utiles éclaircissements sur les textes en vigueur ou les principes observés. Il est toutefois entendu que cet éventuel courrier des lecteurs ne serait ouvert qu'aux questions de fond et qu'il ne se-rait répondu qu'aux problèmes

ne pouvant prêter ni à attaque, ni à polémiques.

Conscient également du fait que la présente formule est loin d'être parfaite, le Comité de Rédaction accueillerait également volontiers les suggestions et les critiques constructives.

Le deuxième numéro du bulletin municipal sortira vraisem-blablement en mars. La formule en sera peut-être différente et la Municipalité souhaite vivement qu'elle soit élargie. D'autre part, des la publication de ce premier bulletin, le Comité de Rédaction tient à remercier les annonceurs qui en ont permis le finance-ment. Leurs cotisations de soument. Leurs consations de sou-tien ont seules autorisé la paru-tion d'une feuille qui sera peut-être dans l'avenir, à la fois un organe d'information de la population de l'agglomération le cadre d'un échange d'idées entre les habitants de la ville et le Conseil Municipal.